

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES
ÉCOLE DE LA COURVILLOISE

Procès-verbal de la **séance ordinaire** du Conseil d'établissement de l'école de la Courvilloise, tenue le mercredi 12 décembre 2018 à 18 h, au local 108-A de l'école de la Courvilloise. Les personnes suivantes sont présentes :

Parents : Jean Audy Julie Boissonneault
 Rosario Melgarejo Nicolas Ménard
 Judith Mercier Stéphanie Morasse
 Sévérine Moreau

Enseignants(es) : Éric Clermont-Drolet Debbie Denis
 Hugo Laplante Yanick Normandin
 Tommy Rouleau-Bilodeau

Personnel professionnel : Valérie Rousseau

Directeur : Christian Couture

Secrétaire de la séance : Claire Grenier

Les personnes suivantes étaient absentes :
 Brigitte Barnabé, parent
 Nelson Bluteau, enseignant
 Raymond Fortin, personnel de soutien
 Justin Émond, premier ministre
 Jérémy Côté, vice-premier ministre

1. MOT DE BIENVENUE

Mme Moreau, présidente, souhaite la bienvenue à tous.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Moreau déclare la séance ouverte à 18h09.

3. VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Moreau constate que le quorum requis par la loi est atteint.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Ouverture de la séance
3. Vérification du quorum
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 23 octobre 2018
6. Suivi au procès-verbal du 23 octobre 2018
7. Période de questions accordée au public

Points de décision

8. Dépôt des sorties éducatives (art. 87)
9. Éducation à la sexualité
10. Reddition des comptes sur les mesures dédiées et protégées

Points d'information

11. Communication du parlement étudiant
12. Communication de la direction
13. Communication de la présidence
14. Communication du représentant du comité de parents
15. Questions diverses
16. Levée de l'assemblée

CE-18/19-11 IL EST PROPOSÉ par Mme Judith Mercier d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2018

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 octobre 2018 est parvenu aux membres du conseil dans les délais prescrits par la loi;

CE-18/19-12 IL EST PROPOSÉ par Mme Séverine Moreau que le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 octobre 2018 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2018

11. Question diverse : Monsieur Couture rappelle que Mme Chantal Lessard a démissionné du CE en octobre dernier. Il présente Mme Stéphanie Morasse qui la remplacera. Une vérification sera faite auprès du secrétariat général afin de valider la participation de Mme Morasse étant donné qu'elle est commissaire nommée.

Frais chargés aux parents : Une consultation devrait être mise en place très bientôt par le ministre. Plusieurs questions demeurent pour la prochaine année scolaire.

10. Calendrier de rencontre : Monsieur Couture doit reporter la rencontre prévue le 8 mai. Elle sera déplacée au mercredi 1^{er} mai, à 19h.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC

Aucun public.

POINTS DE DÉCISION

8. DÉPÔT DES SORTIES ÉDUCATIVES

Monsieur Couture commente le tableau des sorties éducatives et voyages et répond aux questions.

CE-18/19-13 IL EST PROPOSÉ par Mme Julie Boissonneault d'approuver les sorties éducatives / voyages et campagnes de financement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

La direction explique le travail accompli dans ce dossier. Par contre, le document devant être déposé pour approbation n'étant pas prêt, ce point est reporté à la rencontre du 6 février 2019.

10. REDDITION DE COMPTES SUR LES MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES

La direction explique la reddition de compte concernant la mesure *Accroche-toi au secondaire*. Avec la somme d'argent reçue, l'école a fait le choix d'engager un technicien en éducation spécialisée.

La commission scolaire propose la résolution suivante qui doit être approuvée par le conseil d'établissement :

Le conseil d'établissement de l'École de la Courvilloise confirme que les ressources financières allouées par la Commission scolaire des Premières-Seigneuries soit 48 752 \$ pour la mesure Accroche-toi au secondaire, ont été reçues et utilisées conformément aux fins prévues. La mesure a été utilisée par l'engagement d'un technicien en éducation spécialisée à raison de 30 heures par semaine.

Le conseil d'établissement confirme également, que le plan de déploiement lié à l'ajout de ressources découlant des nouvelles mesures lui a été présenté, et qu'il est informé qu'une utilisation de ces allocations à des fins non prévues pourra faire l'objet d'une récupération de la part du Ministère.

CE-18/19-14 IL EST PROPOSÉ par M. Nicolas Ménard d'approuver la résolution concernant la reddition de comptes sur les mesures dédiées et protégées telle que déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINTS D'INFORMATION

11. COMMUNICATION DU PARLEMENT ÉTUDIANT

Les membres du Parlement étudiants sont absents. La direction est en réflexion et des changements pourraient être apportés au Parlement étudiant. Un suivi sera fait lors de la rencontre de février.

Monsieur Couture informe les parents des éléments suivants :

- ☞ La fête de Noël aura lieu le 21 décembre en après-midi. Il y aura des cours le matin. Les activités sont gratuites. Il y aura entre autres :
 - lasagne pour le dîner (coût habituel pour un repas);
 - concours de bench;
 - concours de tir au poignet;
 - tournoi de volleyball
 - disco;
 - tournoi d'échecs;
- ☞ Défi tête rasée le 21 novembre dernier sur l'heure du dîner;
- ☞ Collecte la semaine dernière dans l'école et deux soirées en faisant du porte-à-porte pour la guignolée;
- ☞ Collecte de sang le vendredi 7 décembre, de 12h à 20h, à laquelle 83 personnes ont participé;
- ☞ Remise des diplômes PÉI le jeudi 17 janvier 2019 pour les élèves ayant terminé l'an passé;
- ☞ Présentation des projets personnels des élèves de PÉI-5 le jeudi 17 janvier 2019;
- ☞ Gala football le jeudi 31 janvier 2019;

12. COMMUNICATION DE LA DIRECTION

Monsieur Normandin invite M. Couture à commenter l'hommage qui lui a été fait par la Commission scolaire. Monsieur Couture mentionne qu'il existe un programme de reconnaissance à la commission scolaire « **La reconnaissance de gens inspirants dans nos milieux** ». C'est le Comité qualité de vie au travail et reconnaissance qui fait parvenir à l'ensemble du personnel les portraits de membres du personnel passionnés, inspirants et engagés, sur le plan pédagogique ou administratif. Monsieur Couture a été honoré lors du comité consultatif de gestion (CCG) du 7 novembre dernier. Une soirée reconnaissance aura lieu le 8 mai prochain pour toutes les personnes qui auront été honorées cette année.

13. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE

Madame Moreau remercie les membres d'être présents. Elle profite également de l'occasion pour souhaiter de très joyeuses fêtes à tous!

14. COMMUNICATION DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Madame Boissonneaut commente les deux dernières rencontres :

- ☞ Rencontre du 24 octobre :
 - Le document du PEVR (Plan d'engagement vers la réussite) est maintenant disponible sur le site Internet de la CSDPS;

- Les frais chargés aux parents : une entente a été convenue avec une firme privée qui se chargera de la gestion des remboursements aux parents;
 - Formation d'un sous-comité Santé bien-être pour bâtir un coffre à outils pour les milieux défavorisés.
- ☞ Rencontre du 28 novembre :
- Remise du document
 - Dépôt du plan triennal de mobilisation
 - Démarche dans les conseils d'établissement en lien avec les projets éducatifs

15. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Ménard commente un événement survenu en novembre avec un groupe d'élèves en PÉI. Il informe la direction de sa réaction suite à la réception d'un courriel qui manquait de nuance. La direction en prend bonne note.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Moreau propose la levée de la séance à 19h29. Les membres sont attendus au local l'Entracte pour un petit social des Fêtes.

Claire Grenier
Secrétaire pour la rencontre

